

Offre d'emploi

TECHNICIEN EN PREVENTION DES INCENDIES - POSTE 2018-10

ORGANISME

Municipalité de Tadoussac

TYPE DE POSTE

Permanent- Temps plein- 40 heures

LIEUX DE TRAVAIL

Les lieux de travail sont la Municipalité de Tadoussac, la Municipalité des Bergeronnes et la Municipalité de Sacré-Cœur.

RESPONSABILITÉS

Mettre en œuvre les orientations du schéma de couverture de risques sur le territoire des municipalités de Tadoussac, de Sacré-Cœur et des Bergeronnes et en assurer le suivi.

Le titulaire du poste assure l'application des différentes réglementations municipales pour les municipalités de Tadoussac, de Sacré-Cœur et des Bergeronnes pour la prévention des incendies, procède à des inspections dans les milieux résidentiel, public, commercial et industriel. Il participe à l'éducation de la population et voit à la réalisation de plusieurs activités de prévention.

L'agent de prévention participe à la réalisation de certains programmes de prévention en relation avec le schéma de couverture de risques en matière de sécurité incendie et en assure le suivi.

PRINCIPALES TÂCHES

- Élaborer les programmes de prévention et voir à leurs applications;
- Concevoir les plans d'interventions et d'évacuations;
- Inspecter les risques, faibles élevés et très élevés;
- Sensibiliser le public;
- Être membre de la brigade des pompiers de chacune des municipalités;
- Être membre de l'équipe de premiers répondants de la municipalité de Tadoussac;
- Formation des pompiers;
- Remplir les Dsi2003;
- Gestion de l'application incendie et sécurité civile TARGET (Tadoussac);
- Élaborer le programme de la sécurité civile(Tadoussac);
- Responsable des recherches, des causes et des circonstances d'un incendie (Tadoussac);
- Responsable de la gestion du pompier en lien avec le volet prévention.

EXIGENCES

- Détenir un diplôme en technique de prévention des incendies (DEC agent de prévention, AEC en TPI ou certificat en TPI);
- Détenir la formation pompier I, II ou DEP intitulé Intervention en sécurité incendie;
- Détenir la formation : Recherche des causes et des circonstances d'un incendie;
- Détenir les qualifications de formateur, un atout;
- Détenir une formation de premier répondant ou s'engager dans un processus pour l'acquérir;
- Détenir un véhicule et posséder un permis de conduire valide.

HEURE DE TRAVAIL

Selon les politiques en vigueur de chaque municipalité.

CONDITIONS SALARIALES

La rémunération est établie en fonction de la formation et de l'expérience pertinente.

L'entrée en fonction est prévue pour fin mai.

Nous souscrivons au principe de l'égalité des chances dans l'emploi. Seuls les candidats ou candidates retenu(e)s pour une entrevue seront contacté(e)s. Vous devez spécifier dans votre demande d'emploi le nom du poste :

TECHNICIEN EN PREVENTION DES INCENDIES - POSTE 2018-10

Il appartient au candidat de fournir un curriculum vitae en français qui contient les précisions qui permettront d'établir avec justesse si celui-ci rencontre les exigences du poste sur le plan de la scolarité et de l'expérience.

Une copie officielle du dernier relevé de notes ou l'original du diplôme sera exigé lors des examens ou de l'entrevue.

Nous demandons votre curriculum vitae soit par courriel, par télécopieur ou par courrier.

Date limite : Vendredi, le 11 mai 2018 avant 12h00

Marie-Claude Guérin, directrice générale

Municipalité de Tadoussac - 162, rue des Jésuites
Tadoussac (Québec) G0T 2A0

Téléphone : 418-235-4446 # 222/Télécopieur : 418-235-4433

Courriel : mclguerin@tadoussac.com

